



Tout le monde peut devenir membre, il suffit d'en faire la demande sur papier libre ou bien sur la fiche d'inscription

LA PAF 0 : PRE-INSCRIPTION

Cotisation à l'Association année 2018	15€
Frais de dossier	200 €
Total PAF 0	215 €

PAF 1 : PARTICIPATION AUX FRAIS DU VOYAGE-FORMATION (REGLEMENT ANNUEL, TRIMESTRIEL OU MENSUEL) – (REGLEMENT AVANT LE 20 SEPTEMBRE 2018) : DUREE TOTALE 1800 HEURES DE FORMATION

Participation aux frais : membres de l'association : 2970€ Membres financés AFDAS ou autres organismes : 7500€ Non-Membres de l'association : 8000€		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
		330 €	330 €	330 €	330 €
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	330 €	330 €	330 €	330 €	330 €
Total PAF 1					2970 €

PAF 2 : AUTRES FRAIS VOYAGE : REGLEMENT AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 (PAR CHEQUE OU VIREMENT BANCAIRE)

Assurance responsabilité civile (Ligue de l'enseignement)	40 €
Carte de séjour + 2 ^{ème} visa multi-entrées	170 €
Cotisation remboursement des mois non débutés (si rapatriement médical)	250 €
Total PAF 2	460€

Tout au long de l'année : l'hébergement en appartement (cochez votre choix)

A chambre double 100€/mois ; **B** chambre individuelle 200€/mois ;

C hébergement par vous-même sous notre responsabilité 30€/mois (si vous avez déjà la possibilité d'être hébergé chez des amis)

PAF 3 : 1ER TRIMESTRE (REGLEMENT A MINSK LE 2 OCTOBRE 2018) – (EN ESPECES ET EN EUROS)

L'hébergement multiplié par 3 mois le coût pour une chambre double ou individuelle ou par vous-même soit 3 mois x A, B ou C =	...€
Participation à la gestion de Moo TEATRO	300 €
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs	220 €
Total PAF 3 en chambre double	820 €

PAF 4 : 2EME TRIMESTRE (REGLEMENT A MINSK LE 5 JANVIER 2019) - (EN ESPECES ET EN EUROS)

Cotisation à l'Association pour l'année 2019	15 €
L'hébergement multiplié par 3 mois le coût pour une chambre double ou individuelle ou par vous-même soit 3 mois x A, B ou C =	...€
Participation à la gestion de Moo TEATRO	300 €
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs	220 €
Total PAF 4 en chambre double	835 €

PAF 5 : 3EME TRIMESTRE (REGLEMENT A MINSK LE 9 AVRIL 2019) - (EN ESPECES ET EN EUROS)

L'hébergement multiplié par 3 mois le coût pour une chambre double ou individuelle ou par vous-même soit 3 mois x A, B ou C =	...€
Participation à la gestion de Moo TEATRO	300 €
Frais d'enregistrement à la préfecture et actes administratifs	220 €
Total PAF 5 en chambre double	820 €

TOTAL PAF0 + PAF 1 + PAF 2 + PAF 3 + PAF 4 + PAF 5 pour les membres de l'Association et en chambre double	6120 €
--	---------------

Association non assujettie à la TVA

Prévoir en supplément :

- L'option d'hébergement en chambre individuelle : 150€ de plus par mois. Nous informer de votre choix afin de vous donner la fiche d'inscription correspondante.
- Visa individuel du premier trimestre à 65€ (ou 60€ si vous déposez et récupérez vous-même le visa à l'ambassade de Biélorusie à Paris).
- Assurance médicale vous couvrant en Biélorusie déjà traduite en russe ou à faire traduire par Moo TEATRO 10€ par page.
- Les billets d'avions et les transferts à/de l'aéroport.
- Une caution de 200€ pour le propriétaire de l'appartement qui vous sera rendu à la fin du séjour après l'état des lieux si il n'y pas eu de détérioration.
- Les frais de consommation (internet, électricité, eau...) : compter environ entre 15 et 25 € /mois selon la période de l'année
- La nourriture.
- Prévoir ouverture de compte en banque en Biélorusie pour l'obtention de la carte de séjour

Mode de paiements :

- Règlement par chèques ou virement bancaire, libellés à l'ordre de **Demain le Printemps** et à nous envoyer à l'adresse suivante : Demain le Printemps, 14 rue de la Tour d'Auvergne, 75009 Paris + joindre une photocopie du passeport. Voir modalités sur la fiche d'inscription.
- Les espèces, en **EUROS**, sont à remettre à notre Association partenaire **Biélorusie MOO TEATRO à Minsk**.
- Toute annulation doit être communiquée par écrit. Dans le délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception, adressée à l'association Demain le Printemps.

Après le délai de rétractation de 10 jours, les conditions de remboursement en cas d'annulation sont fixées dans l'annexe « Modalités admission engagement MA15 ».

Très important:

L'association DLP s'occupe de faire toutes les démarches préliminaires pour l'obtention du Visa. L'association MOO Teatro vous prépare une invitation obligatoire pour le Belarus.